

F. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2007, l'effectif du groupe a été de 202 personnes, ce chiffre incluant le personnel de **CIMESCAUT, CIMESCAUT MATERIAUX, CARRIERES D'ANTOING, C.V.G., MATERIAUX TRAITES DU HAINAUT, CARRIERES DU FOND DES VAULX, BETON DU SANTERRE** et **CONDROZ BETON**.

L'UEPG, tout comme 13 autres organisations industrielles, a conclu un accord social au niveau européen, en partenariat avec les organisations syndicales, concernant les risques liés à la silice cristalline alvéolaire (inhalable).

Cet accord est traduit par la mise en place d'un guide de bonne pratique européen quant à la manipulation des matériaux siliceux et les moyens mis en œuvre pour sensibiliser, informer et protéger le personnel exposé.

Dans le but d'améliorer les conditions de travail sur le site de **CIMESCAUT MATERIAUX**, un investissement de 1.200.000 € a été réalisé sur les deux exercices en vue d'installer la cabine de commande centralisée à un endroit situé hors du processus de fabrication.

Cette installation est opérationnelle depuis le 9 janvier 2008.

Les élections sociales 2008 visant à désigner les représentants des travailleurs au sein des organes de participation des entreprises, à savoir le Conseil d'Entreprise et le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail sur le site de **CIMESCAUT à ANTOING** auront lieu le 08/05/2008.

Le Conseil d'Administration tient à remercier l'ensemble du personnel pour son travail, accompli toujours avec dynamisme et esprit d'initiative.